

Ils nous font confiance :

- Mairie de Bordeaux
- CFA-TLV (École Supérieure du Transport et de la Logistique - pôle Voyageurs - Bordeaux)
- ENPC (Éditions Nationales du Permis de Conduire)
- HUGON Tourisme
- Keolis Ile-de-France
- City-Pro
- Ministère du transport
- Conseil général de l'Orne
- Le syndicat OTRE
- RATP
- Renault Véhicule Industriel
- SESALY
- SNCF
- ...

Cabinet Xavier DUFORET

Spécialisé en transport et sécurité routière



Contact :

Cabinet Xavier DUFORET
9, Allée de la Reine
33450 SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC - FRANCE
Tél. : 09 80 89 02 49 - 06 80 55 68 53
E-mail : contact@duforet.fr

Agence Ile-de-France :
10, Avenue Eugène Gazeau
60300 SENLIS - FRANCE
Tél. : 09 82 51 14 29 - 07 62 93 21 12

N° siret : 450 094 925 00028 – N° TVA Intracommunautaire FR 70450094925
Assurance responsabilité civile professionnelle AXA n° 0000002494223604
Organisme de formation : Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72 33 09367 33
auprès du Préfet de la région Aquitaine
Habilitation des contrôleurs n° 3434 et 3435

Présentation du cabinet

Créé le 1^{er} septembre 2003, le Cabinet s'est spécialisé en transport et en sécurité routière autour de 4 grands axes :

1 L'expertise

Routière :

- Rédaction de rapports d'expertise à la demande des transporteurs ou des tribunaux (réglementation technique et juridique)
- Expertise ou carte de chronotachygraphe
- Reconstitution de planning
- Assistance à réception de véhicules à titre isolé
- Vérification de la conformité des véhicules
- Expertise de ligne régulière
- Mise en place de signalétique routière

Marketing :

- Définition et mise en place de stratégies d'information voyageurs (signalétique, SAEIV, girouettes,...)
- Marketing stratégique et opérationnel (audit, création de sites internet/ applications mobiles, réseaux sociaux,...)
- Communication (physique et digitale)

2 Le Consulting

Audit de qualité :

- Des lignes de transport (scolaires, lignes régulières, respect des horaires et de leur faisabilité, ...)
- Des aires d'arrêts et/ou d'embarquement
- Du respect du cahier des charges et des conventions entre opérateurs de transport et A.O.
- Du respect de la réglementation
- De l'aspect organisationnel de l'entreprise

Conseil technique :

- Réglementation en transport de voyageurs
- Inscription et Déclaration fiscale intracommunautaire auprès des autorités allemandes, Régularisation de dossier, Négociation, ...
- Assistance à réponse à Appel d'Offres et D.S.P.
- Sécurité aux aires d'arrêt
- Mise en place ou aménagement de lignes régulières
- Rédaction de courriers
- Conseiller à la sécurité en matières dangereuses

3 Les Ressources humaines

Le recrutement

- Recrutement en conduite, exploitation, encadrement...
- Gestion de la mobilité interne
- Evaluation des candidats à l'aide de tests de personnalité et/ou psychotechniques

L'externalisation RH

- Gestion administrative du personnel : contrats de travail, avenants, organisation du temps de travail, rupture du contrat...
- Gestion des relations sociales : aide aux élections professionnelles, CE, DP, CHSCT
- Gestion des risques psychosociaux : analyse de l'activité et des conditions de travail, prévention des risques, soutien individuel et collectif en situation de crise
- Conseil juridique : veille sociale, disciplinaire, inaptitude, document unique...
- Assistance au Conseil de Prud'hommes

4 La Formation

Les formations spécifiques (à la demande de chaque entreprise ou Autorité Organisatrice)

- La réglementation européenne et la réglementation française
- La conduite rationnelle
- La sécurité et l'accidentologie en transport scolaire
- La conception des aires d'arrêts
- Les appels d'offres : Marchés Publics, D.S.P...
- Préparation à la V.A.E. de Technicien Supérieur en Transport de Personnes
- Le risque routier
- Les formations matières dangereuses

Les formations en ressources humaines

- Formation des managers au recrutement
- Formation des managers aux entretiens annuels d'évaluation
- Formation à la gestion des risques psychosociaux

Les formations obligatoires

- FIMO Voyageurs
- FCO Voyageurs
- Matières dangereuses ADR 1.3



Organisme de formation :

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72 33 09367 33 auprès du Préfet de la région Aquitaine
Établissement référencé au data-dock.

Intervenants :

Fondateur du Cabinet Xavier DUFORÉ

- Diplômé en enseignement de la conduite et de la sécurité routière
- Ancien Responsable d'exploitation en transport de voyageurs
- Expert en transport de voyageurs
- Intervenant en formation supérieure au CFA-TLV de Bordeaux depuis 2004
- Enquêteur ECPA
- Auteur d'un mémoire sur la sécurité aux aires d'arrêt en transport scolaire
- Auteur d'un second mémoire sur les méthodes pour lutter contre l'alcoolisme et la vitesse des salariés en transports de voyageurs
- Ancien chargé de Cours à l'université de Bordeaux IV

Sylvie DUFORÉ

- Conseiller à la sécurité en matières dangereuses (Agrément n° 11526)
- Formatrice accréditée en matières dangereuses
- Formatrice en utilisation d'extincteurs toutes catégories
- Spécialiste des énergies en transport
- Maîtrise en bio-physiologie végétale
- Assistante technique en transport de voyageurs

Stéphanie APPERT

- Diplômée d'un DESS en Ressources Humaines et Psychologue du travail
- Titulaire d'un Diplôme Universitaire en « Stress et Santé au travail »
- Intervenante en Prévention des Risques Psychosociaux habilitée par la DIRECCTE
- Ancienne Responsable Ressources Humaines en transport de voyageurs
- Experte en Ressources Humaines depuis plus de 15 ans
- Intervenante à l'Université de Picardie

Jérémy FALORNI

- Fondateur de mobility consulting
- Diplômé d'une Licence MSTV (Management des Services de Transport de Voyageurs)
- Diplômé d'un Master Marketing et Communication
- Auteur d'un mémoire intitulé "Comment adapter l'offre à la demande tout au long de l'année dans un réseau à forte saisonnalité estivale" récompensé meilleur mémoire de France en 2018 par l'AFT et l'AFITL